



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le 16 MAI à 20 H
L'an mil neuf cent soixante quatre vingt quinze
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. PAUL Pierre Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 09.05.95

DROITS DE STATIONNEMENT

CAMPING BOURG

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux à l'exception
de :

ABSENTS : MM. REEB Marianne, LE BORGNE Marc

Excusés : FRANCES Eliane, LE TALLEC Robert.

M. Jean MIOSSEC

a été élu secrétaire.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, autorise le Maire
a appliquer les tarifs suivants aux caravanes et campings
cars qui séjournent sur le terrain communal situé au bourg de
BRENNILIS :

ELECTRICITE : 1 F du kw consommé

STATIONNEMENT : 6 F PAR CARAVANE ET PAR JOUR DE PRESENCE

Fait à BRENNILIS Les jour mois et an que dessus;

Le Maire,

Pierre PAUL

